

## OFFRE D'EMPLOI

### Animateur – trice « Installation – transmission »

#### CONTEXTE

La Confédération paysanne du Loiret et l'ADEAR 45 (Association pour le Développement de l'Emploi agricole et Rural) œuvrent ensemble à la mise en place et à la défense d'une agriculture paysanne.

La Confédération paysanne est un syndicat agricole dont les objectifs sont la défense des paysans et la promotion d'une agriculture paysanne via :

- Une représentation dans les instances politiques ;
- La veille et la mobilisation sur des sujets d'actualité locaux ou plus globaux ;
- L'information et la défense individuelle ou collective des adhérents.

L'ADEAR 45 sert le projet politique de la Confédération Paysanne, par :

- La promotion de l'agriculture paysanne ;
- La formation des agriculteurs ;
- L'accompagnement des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques agricoles ;
- La création de lien entre la société civile et le monde agricole ;
- L'accompagnement à l'installation et à la transmission agricoles ;

L'ADEAR 45 fait partie d'un réseau régional (ARDEAR) et d'un réseau national (FADEAR), ainsi que du réseau INPACT Centre qui regroupe diverses associations œuvrant dans le champ d'une agriculture citoyenne et territoriale. La Confédération paysanne est aussi organisée en réseau régional et national.

#### MISSIONS

Au sein d'un binôme départemental et d'une équipe régionale, la personne recrutée sera chargée d'accompagner les projets de création et de reprise de fermes dans le Loiret. Cette mission sera encadrée par le Conseil d'Administration de l'ADEAR 45, composé de paysans et de citoyens engagés.

#### 1/ L'accompagnement des futurs paysans

- Accompagner individuellement les porteurs de projet agricole, notamment dans le cadre du Stage Paysan Créatif
- Organiser et animer des temps d'accompagnement collectifs entre porteurs de projets et agriculteurs
- Renforcer et mobiliser les agriculteurs dans l'accompagnement des porteurs de projets agricoles
- Accompagner individuellement le démarrage de l'activité agricole dans le cadre du portage d'activité
- Animer et suivre les dossiers syndicaux en lien avec l'installation agricole

#### 2/ L'accompagnement des cédants vers la transmission

- Assurer une veille sur les projets de transmission dans le Loiret
- Sensibiliser collectivement les agriculteurs à la transmission des fermes
- Accompagner individuellement les projets de transmission et de reprise de fermes
- Former les futurs cédants afin qu'il mène leur projet de transmission
- Animation et suivre les dossiers syndicaux en lien avec la transmission

#### 3/ L'animation de la vie associative de l'ADEAR 45

- En lien avec l'équipe régionale, mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des missions
- Animer la vie associative de l'ADEAR (lien aux adhérents, organiser les conseil d'administration, et l'assemblée générale)

- Au sein de l'équipe départementale, gérer un le budget de l'ADEAR et la trésorerie
- Participation à la rédaction d'une lettre d'information mensuelle
- Participer aux AG de la Confédération paysanne du Loiret
- Développer et entretenir les partenariats de l'ADEAR 45 dans le paysage de l'installation agricole

## PROFIL SOUHAITE

### Formation/expériences :

- Formation supérieure de niveau Bac+4/+5 (agriculture, accompagnement de projet, développement rural) et/ou expérience significative sur un poste similaire

### Compétences :

- Capacité d'animation de groupes et goût pour l'animation
- Accompagnement de personnes et de projets
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Maîtrise de la bureautique classique et des outils Internet
- Méthodologie et ingénierie de projet

### Connaissances :

- Connaissance du milieu agricole et du contexte de l'installation-transmission
- Connaissance du milieu associatif : fonctionnement de la vie associative, développement et gestion de projets associatifs, gestion des budgets et de la comptabilité, recherches de financements

### Posture professionnelle requise :

- Sens du relationnel avec les agriculteurs et tous les partenaires
- Aptitude à travailler seul et en équipe
- Sens de l'autonomie, esprit d'initiative et capacité d'organisation impérative
- Intérêt et motivation pour l'agriculture paysanne et le projet de la Confédération paysanne
- Capacité d'adaptation.

## CONDITIONS

- CDI à 80% (28 heures / semaine)
- Salaire selon la convention collective de la Confédération Paysanne (à titre indicatif, l'échelon 1 est à 2 208,53 € bruts /mois, pour un temps plein)
- Permis B et véhicule indispensable (indemnisation des déplacements à hauteur de 0,45 € / km)
- Disponibilités ponctuelles en soirée
- Poste basé à Jargeau ou à Châteauneuf-sur-Loire (45)
- Embauche prévue entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 2022, selon la disponibilité de la personne recrutée
- Un mois de tuilage est prévu avec la personne occupant actuellement le poste

Envoyer lettre de motivation et CV par **courriel uniquement** à [contact@adear45.org](mailto:contact@adear45.org)  
**avant le lundi 05 septembre 2022**